



Compétence et Courage : Une stagiaire mérite des honneurs pour avoir empêché l'irréparable !

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de Fresnes tient à dénoncer **un acte d'une extrême violence** durant la nuit du 30 avril 2025 au 1^{er} mai 2025.

Cette nuit restera marquée par **le professionnalisme d'une surveillante stagiaire**, dont **le sang-froid** a permis **d'éviter un drame** irréparable au sein de la deuxième division.

Alors qu'elle effectuait une ronde d'écoute, cette collègue a détecté, depuis l'œilleton d'une cellule, **une scène glaçante** : une personne détenue en train **d'étrangler son codétenu à l'aide d'un lien**, dans une cellule plongée dans la pénombre. Malgré l'obscurité et **les menaces proférées** (« Regarde surveillante, je vais le tuer »), elle a engagé un dialogue avec l'agresseur, ordonnant à plusieurs reprises de relâcher la victime, tout **en alertant** sans délai le gradé de nuit.

Refusant de **céder à la pression** malgré les réponses provocatrices du détenu ayant commis cet acte barbare (« Non, si je le lâche, on va se bagarrer »), la collègue a maintenu un **contact ferme**, parvenant temporairement **à desserrer l'étreinte**. À l'ouverture de la cellule, **l'intervention rapide du gradé** et la mise en prévention immédiate a définitivement mis fin à l'agression.

La victime, en état de choc, ne réagissait plus aux sollicitations, soulignant la gravité de cette tentative d'assassinat, qui dépasse largement le cadre d'une altercation ordinaire.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de Fresnes salue avec force le courage exceptionnel de la surveillante stagiaire, dont la vigilance et la détermination ont sauvé une vie et **la réactivité des gradés et équipes mobilisées**, dont la coordination a permis **une résolution** sécurisée de l'incident.

Son action doit être officiellement et publiquement reconnue par l'administration, via des félicitations à la hauteur de son engagement.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de Fresnes accompagnera tous les collègues concernés dans les démarches administratives ou judiciaires découlant de cet incident.

Le bureau local Force Ouvrière Justice du CP de Fresnes portera haut et fort la demande de **reconnaissance du professionnalisme** des équipes, en particulier celui de **cette jeune stagiaire**, dont l'implication doit servir d'exemple.

Dans un contexte où les risques professionnels s'intensifient, notre syndicat reste plus que jamais mobilisé pour défendre vos droits, votre sécurité et la dignité de votre travail.

Unis, exigeons des conditions de travail dignes et une reconnaissance à la mesure de nos engagements !

« La force du collectif, c'est la protection de chaque collègue. »

